

SYNHESE DES REMBOURSEMENTS ENTRE BUDGETS

FRAIS DE PERSONNEL 2021

Type de budget qui doit effectuer le remboursement	Montant à rembourser	Budget à rembourser
Budget général	4 255,24 €	Ordures ménagères
Budget Ordures ménagères	32 910,79 €	Général
Budget SPANC	6 884,88 €	Assainissement
Budget SPANC	3 934,15 €	Général
Budget Assainissement	26 785,02 €	Général
Budget Eau potable	30 925,94 €	Général
Budget Tourisme	38 671,22 €	Général
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET OM	4 255,24 €	
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET ASSAINISSEMENT	6 884,88 €	
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET GENERAL	133 227,12 €	

Fait à la Bâtie-Neuve, le
07/12/2021

Le Président
M. Joël BONNAFFOUX

